COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Quand un groupe de travail sur l'épreuve de contrôle du Bac PRO se transforme en groupe de travail sur l'épreuve E5 !

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

Quand un groupe de travail sur l'épreuve de contrôle du Bac PRO se transforme en groupe de travail sur l'épreuve E5 !

Le jeudi 10 octobre 2024, la DGER (Sous Direction POFE, Bureau des examens et Inspection) a organisé un groupe de travail CNEA. L'objet de la réunion était double. Répondre à la demande de nos organisations syndicales qui réclamaient depuis 2019, une mise à plat de l'épreuve de contrôle du BAC PRO, notamment concernant son organisation et le choix des disciplines. Ce GT comprenait aussi une dimension réglementaire. Il s'agissait de mettre en oeuvre un arrêté de novembre 2021 émanant du ministère de l'éducation nationale (pas encore mis en place dans l'Enseignement Agricole) qui réforme l'épreuve de contrôle et en modifie les conditions d'accès., Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles du Baccalauréat Professionnel est nécessaire. Tel était l'objet de la réunion.

UBU au Pays du BAC PRO

Réunion réclamée depuis 2019 par les OS, au sujet de la mise à plat de l'épreuve de contrôle du BAC PRO. En quelques minutes, le groupe de travail s'est transformé en un groupe de travail qui se proposait de réformer pour tous les BAC PRO de l'Enseignement Agricole l'épreuve E5 !

Le jeudi 10 octobre 2024, la DGER (Sous Direction POFE, Bureau des examens et Inspection) a organisé un groupe de travail CNEA. L'objet de la réunion était double. Répondre à la demande de nos organisations syndicales qui réclamaient depuis 2019, une mise à plat de l'épreuve de contrôle du BAC PRO, notamment concernant son organisation et le choix des disciplines. Ce GT comprenait aussi une dimension réglementaire. Il s'agissait de mettre en oeuvre un arrêté de novembre 2021 émanant du ministère de l'éducation nationale (pas encore mis en place dans l'Enseignement Agricole) qui réforme l'épreuve de contrôle et en modifie les conditions d'accès. Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles du Baccalauréat Professionnel est nécessaire. Tel était l'objet de la réunion.

UBU au Pays du BAC PRO

Pourtant, en quelques minutes de présentation (documents de 4 diapositives), le groupe de travail s'est transformé en un groupe de travail qui se proposait de réformer pour tous les BAC PRO de l'Enseignement Agricole l'épreuve E5 ! D'un groupe de travail concernant l'épreuve du second groupe, nous passions à la réforme d'une épreuve professionnelle majeure du premier groupe ! L'argumentation de la DGER et de l'Inspection a été très rapide. Puisque cette future nouvelle épreuve de contrôle sera plus difficile d'accès (les candidat·es devraient avoir la moyenne pondérée en E5, E6 et E7 et non plus seulement en E7) et que potentiellement moins de candidat·es y auraient accès, il faudrait transformer l'épreuve terminale E5 en un CCF Oral ! Ni plus, ni moins !

SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter @SEA_UNSA

Est-ce du mépris ?

? Est-ce du mépris que de ne proposer aucun document de travail sur un GT que nous attendons depuis plus de 4 ans ?
? Est-ce du mépris que de proposer une modification d'une EPT majeure dans un GT sur un autre sujet ?
? Est-ce du mépris vis-à-vis des collègues (tout statut confondu) qui ont travaillé récemment sur les rénovations du BAC PRO et notamment les EPT (un diplôme qui n'a même pas encore connu une session d'examen) ? L'épreuve E5, nouvelle formule pour ces spécialités, serait "artificielle", "éloignée de l'approche capacitaire" !!!
? Est-ce du mépris quant à la modalité d'évaluation en ECCF ? Vouloir transformer l'épreuve E5 d'EPT en CCF pour permettre à plus de candidat·es d'accéder à l'épreuve de contrôle (c'était l'unique sujet de la réunion), est-ce dire qu'avec un CCF, les notes seront meilleures, par principe ?

L'Intersyndicale fait des propositions et réclame d'urgence une clarification

Au contraire, nous pensons que le BAC PRO actuel est assez équilibré tant du point de vue des modalités d'évaluation (même si nous n'étions pas tous·tes d'accord) que du point de vue de l'équilibre CCF/EPT. La DGER doit clarifier ses positions suite à ce GT. **Elle doit renoncer à une modification de l'épreuve E5**. Nous pensons que l'épreuve de contrôle doit être repensée. Le Code de l'Éducation doit s'appliquer avec pour principes : la clarification et la lisibilité pour les candidat·es et enseignant·es et rapprocher les dispositifs de rattrapage des autres baccalauréats.
Nous demandons un nouveau groupe de travail sur l'unique sujet de l'épreuve de contrôle.